

**Barbastelle d'Europe**  
*Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774)

**Protégée**

Annexe II Directive Habitats/Faune/Flore  
Liste Rouge France : LC  
Liste Rouge Auvergne : VU



**Ecologie et conservation**

La Barbastelle, chauve-souris de taille moyenne au pelage noirâtre, ne peut être confondue en raison de son faciès et de sa coloration particulière. L'été, elle fréquente essentiellement les forêts matures, mixtes ou de feuillus, chassant en lisière ou le long des couloirs forestiers. L'espèce est très mobile et la colonie, installée dans un bâtiment (derrière un volet ou dans un linteau) ou arboricole, change fréquemment de gîte au cours de la période de mise-bas.

L'hiver, l'espèce occupe des sites très variés. La Barbastelle est très résistante au froid et fréquente globalement peu les cavités, ce qui complique son suivi hivernal.

**Répartition globale**

La Barbastelle est limitée à l'Europe centrale et méridionale, bien que son aire de répartition s'étende dans le Caucase, l'Afrique du Nord et aux îles Canaries. Jusqu'à présent, elle n'a pas été observée dans le sud de l'Espagne, en Crète ou à Chypre.

**Répartition régionale**



Bien que présente dans les quatre départements, les densités sont bien différentes. L'Allier et le Puy de Dôme abritent des sites d'hibernation d'importance nationale. Dans le Cantal et la Haute-Loire, l'espèce semble plus cantonnée à des secteurs de vallées alluviales forestières.

**Résultat lors de l'étude :**

Espèce connue en hibernation dans le bourg, la Barbastelle d'Europe a été confirmée cette année comme espèce fréquentant le site pour la chasse. Elle a été contactée sur 3 des 4 stations étudiées. Espèce d'affinité forestière, elle a été logiquement bien représentée sur les stations boisées que sont le « parc arboré » et la « chênaie ». Le statut reproducteur de l'espèce reste à confirmer et les gîtes à trouver (en bâtis ou arboricoles).

